

Objet : Gestion valorisation des Espaces, Sites et Itinéraires 2016 – Plan de financement

- Vu la délibération du Comité Syndical n° 2012-12-08 du 18 décembre 2012 relative à l'ouverture du poste de chargé de projets sport de nature,
- Vu la délibération du Comité Syndical n° 2015-02-04 du 6 février 2015 relative à la poursuite du programme sports de nature,
- Vu la délibération du Comité Syndical n°2015-12-10 du 3 décembre 2015 relative la reconduction du poste « Sports de Nature 2016 ».

La Présidente expose :

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a reconnu et soutenu le territoire du Parc naturel régional des Baronnies provençales en tant que site pilote de développement et gestion des Activités de pleine nature.

Dans le cadre du schéma départemental des sports de nature de la Drôme, le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales (SMBP) a été retenu comme partenaire territorial relais de la stratégie départementale.

Pour l'année 2016, après trois années de partenariat, le Conseil Départemental de la Drôme n'a pas souhaité poursuivre son dispositif de relais territorial de la politique des Sports de Nature du Département de la Drôme.

Le Parc naturel régional des Baronnies Provençales poursuit néanmoins sa démarche de développement de l'attractivité des Baronnies Provençales en mettant en œuvre notamment une stratégie de développement touristique visant à référencer le territoire pour ses Activités de Pleine Nature. Ce programme vise en outre à renforcer la gestion et la valorisation numérique des espaces, sites et itinéraires de pratique.

Le SMBP intervient dans la continuité du développement d'une assistance technique aux porteurs de projets s'inscrivant dans les orientations partagées de la Charte du Parc et dans la convention d'objectifs 2015-2020.

Au titre de l'année 2016, le projet portera sur :

- **Gestion et valorisation numériques des ESI des Baronnies provençales (Espaces, Sites et Itinéraires de pratiques de sports de nature)**
 - Développement de la numérisation des Espaces Sites et Itinéraires de pratique de sports de nature et plus particulièrement des ESI des filières référencées dans la charte du Parc : les pratiques de randonnées (pédestre, VTT, équestre, vélo-route) ainsi que les pratiques liées à des sites de type « spot » : l'escalade et le vol libre (parapente et deltaplane).
 - Intégration des données ESI existantes et numérisation de nouvelles données en veillant à leur compatibilité avec les standards de numérisation des outils SIG déployés par la structure (Aigle 5 / Geotreck). Cette démarche permettra une gestion et un suivi informatisés des ESI.
 - Processus de valorisation de ces ESI auprès du pratiquant via l'interface cartographique « grand public » de l'outil du réseau **Chemins des Parcs** et en lien avec le site internet du Parc naturel régional des Baronnies provençales. Cette valorisation numérique permettra d'appuyer le positionnement « Territoire de Sports de Nature » du Pnr.
 - Transfert et implémentation des points thématiques (POI) référencés dans l'outil www.randosdecouvertes.baronnies-provencales.fr/aupasetaloeil/ vers l'outil Geotreck afin de les rendre opérationnels pour www.cheminsdesparcs.fr .

■ **Suivi technique et animation des actions relatives aux sports de nature s'inscrivant dans les orientations de la charte du Parc naturel régional des Baronnies**

- Mission de conseil et d'expertise technique auprès des porteurs de projets de sports de nature du territoire, tant associatifs que publics, dans leurs projets d'aménagements ou d'événementiels sportifs et notamment :
 - Appui technique à la réalisation du topoguide de randonnée pédestre « Le Pnr des Baronnies provençales ... à pied » (coordination globale Drôme/Hautes-Alpes, rédaction de textes thématiques).
 - Assistance au développement, à la gestion et la valorisation des sites d'escalade de Buis et Orpierre : conception d'un nouvel ouvrage de sensibilisation à l'avifaune rupestre ; suivi du dossier « élévation du niveau de sécurité des sites ».
 - Participation à l'organisation technique de l'événement VTT/Cyclo « Buisyclette & Trans-Baronnies » : Cartographies, accompagnement de l'évènement dans une démarche durable, accompagnement aux évaluations d'incidences Natura 2000.
 - Conseils et transferts d'expérience en matière d'aménagement de sentiers thématiques aux collectivités partenaires (Communes, SMICAR). Des perspectives d'évolution du support média sont envisagées en 2016, notamment en faisant le lien avec des solutions numériques basées sur des « applications » smartphone.
 - Accompagnement et suivi du prestataire retenu pour l'étude « Sentier des Huguenots » menée par le Pnr des Baronnies provençales en partenariat avec les Pnr du Luberon et du Vercors.
 - Edition, en partenariat avec « l'Espace Randonnées des Pays du Buëch » et « La Drôme à cheval » d'un document cartographique de valorisation du tour équestre des Baronnies provençales. Ce document d'appel du territoire concrétisera le travail de réseau entrepris avec les partenaires et prestataires pour un positionnement du massif sur la thématique de l'itinérance équestre.

■ **Suivi et développement de l'action de mesure de la fréquentation en espaces naturels : démarche éco-compteurs**

- Prolongement de la démarche d'implantation des éco-compteurs sur les sites de Buis (Via ferrata du Saint-Julien) et d'Orpierre (site d'escalade). Relevés des données et intégrations de celles-ci dans les outils de gestion numérique des ESI (Espaces Sites et Itinéraires de Pratique) du Pnr des Baronnies provençales. Transmission et valorisation de ces données auprès des partenaires gestionnaires des sites.

■ **Référencement et numérisation des chemins et voies ouvertes à la circulation des véhicules à moteur**

- Amorçage d'un référencement numérique, sur les outils SIG internes employés par la structure, des chemins et voies ouverts à la circulation des véhicules à moteurs. Ce diagnostic cartographique fera notamment état du statut juridique des voies et chemins concernés.
- Référencement des arrêtés municipaux des communes du territoire réglementant ou interdisant la circulation des véhicules à moteurs.
- Coordination des actions et concertation avec le réseau des Parcs Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

■ **Développement d'une méthodologie de gestion des conflits d'usages entre sports de nature et pastoralisme**

- Constitution d'une bibliographie des mesures et démarches déjà engagées dans les autres Parcs naturels régionaux pour l'anticipation et la gestion des conflits d'usages en zone de pâturages.
- Développement d'une cartographie évolutive des zones d'alpages potentielles en fonction de la saison et se recoupant avec les ESI (Espaces, Sites et Itinéraires de pratiques des sports de nature) du territoire.

■ **Positionnement du territoire des Baronnies provençales sur la pratique du Cyclo-tourisme**

- Finalisation et lancement du cahier des charges et suivi de l'étude de positionnement cyclo.

- Examen des candidatures, travail avec le prestataire et suivi de réalisation de l'étude.

Afin de réaliser ce programme, au titre de l'année 2016, la Présidente propose de solliciter la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur selon le plan de financement suivant :

Dépenses	€ TTC	Recettes	€ TTC
Expertise Sports de Nature, Animation et coordination territoriale	41 000 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	19 200 €
Frais de déplacement	1 000 €	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	19 200 €
Edition / diffusion d'un document d'appel « Tour des Baronnies provençales à cheval »	6 000 €	SMBP (autofinancement)	9 600 €
TOTAL	48 000 €	TOTAL	48 000 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Valide** le plan de financement proposé
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ